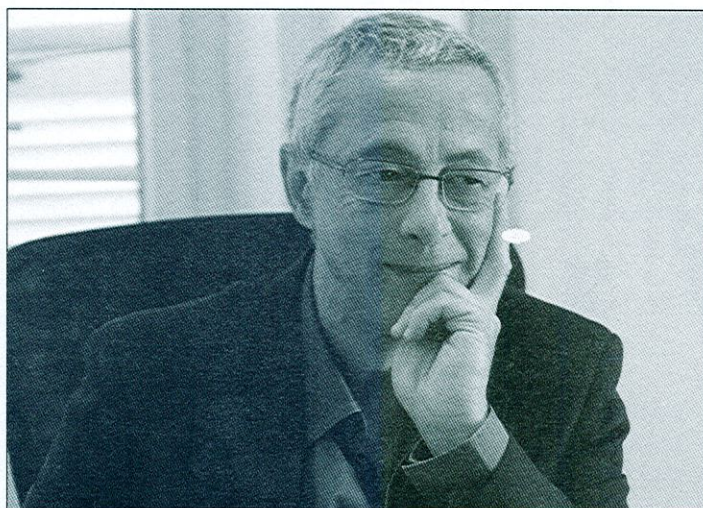


L'ÉQUIPEMENT A ÉTÉ INAUGURÉ OFFICIELLEMENT LE 12 OCTOBRE

## Une station de dernière génération pour l'assainissement du Centre Corse

Le 12 octobre dernier a été inaugurée la station d'épuration intercommunale du Centre Corse, sur le territoire de la commune de Poggio de Venaco, en présence de nombreuses personnalités, dont Paul Giacobbi, Président du Conseil Exécutif, le préfet Alain Rousseau, Xavier Poli, Président de la Communauté des Communes et l'ensemble des élus locaux. Cette nouvelle station d'épuration, répondant aux besoins de 15 000 habitants, permettra, en outre, d'éviter toute pollution sur le Tavignanu.



**ACQUA.** L'intercommunalité du Centre Corse, en regroupant les communes de Corte, Venaco, Saint-Pierre, Riventosa, Casanova et Poggio de Venaco, Muracciole et Vivario, avait choisi, dès sa création, d'assumer, parmi d'autres, la compétence d'assainissement. Elle prévoyait ainsi d'assurer la gestion du réseau public d'assainissement (24 km) et des stations d'épurations (4 STEP) sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité, l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement ainsi que la création d'une STEP intercommunale de 15 000 équivalents habitant avec traitement écologique des boues par lit planté de roseaux pour traiter les effluents des communes de Corte, Casanova, Poggio, Riventosa et Saint Pierre avec la destruction, dans le même temps, des STEP de Corte et de Poggio, devenues obsolètes.

Le coût de cette réalisation s'élève à 8 200 000 euros, financé par l'Agence de l'Eau, le PEI, la CTC, le Conseil Général de la Haute-Corse et la Communauté de

Communes du Centre Corse (voir tableau). Un projet apparu nécessaire dès 2006 en raison de la vétusté des stations de Corte et de Poggio qui polluaient le Tavignanu (pour Corte) et le ruisseau du Minutu (pour celle de Poggio), l'un des nombreux affluents du fleuve.

L'intercommunalité a ainsi fait le choix de réaliser une seule station pour le traitement des effluents de cinq des huit communes de son territoire, sur le site de Pascialone, mis à disposition par la municipalité de Poggio. Au bout de sept d'études et de procédures administratives, ce grand projet est aujourd'hui opérationnel. Les élus intercommunaux, qui souhaitaient une technologie performante et écologique, ont ainsi retenu le procédé de traitement des boues par roseaux. Un procédé qui permet de dépolluer les eaux usées, sans nuisances olfactives, de manière économique et très fonctionnelle. Pour les collectivités, ce procédé offre de multiples avantages, en matière de coût, d'entretien et de protection de l'environnement.

### Une situation unique en Corse

Par rapport aux autres territoires insulaires, le Centre Corse a ses propres spécificités, y compris dans le domaine de l'assainissement. La STEP prévoit ainsi de gérer cette situation unique qui veut qu'en période hivernale, la ville de Corte augmente de manière considérable sa population (présence des étudiants), équilibrant ainsi le pic estival rencontré sur les autres communes concernées. (Poggio, Riventosa, Casanova et Saint Pierre). Pour Xavier Poli, Président de la 4C : « La STEP permettra d'assurer les besoins de traitement d'effluents des cinq communes pour les cinquante prochaines années. »

Le Maire de Poggio, Jean Casanova a insisté, de son côté sur la maîtrise des coûts pour les administrés et la préservation de l'environnement : « Aujourd'hui, l'écosystème va retrouver la place qu'il n'aurait jamais dû perdre avec la mise en place de cette station intercommunale. Ce

lourd investissement pour la 4C n'aura aucune incidence financière pour la population. »

La STEP, véritable modèle technologique et écologique, dispose également d'un bassin d'orage qui permet de recueillir et de stocker par temps de pluie, les excédents de rejet avant leur traitement. Les effluents sont récupérés dans un poste de refoulement, en amont de la station. Un prétraitement par tamisage 35 m3 par heure (ce que produisent 15 000 habitants par jour) réduit une première fois les effluents, avant d'être acheminés vers les unités de filtration et de traitement UV de la STEP. Un traitement par l'azote et le phosphore permet d'avoir un rejet de qualité dans les eaux. Le site permettra de traiter 2 000 m3 par jour, soit la totalité des effluents des cinq communes qui ont été raccordées à cette nouvelle station par un réseau de 9 Km de canalisations. Dernier enjeu, et non des moindres, la préservation du Tavignanu. Face aux rejets provenant des différents usages domestiques de l'eau, aux rejets industriels, commerciaux et artisanaux, la loi sur l'eau impose notamment aux collectivités de contrôler le fonctionnement ou la conformité des installations et surtout le bon état des eaux en milieu naturel. Ainsi, cet équipement représente aujourd'hui le principal outil de protection du Tavignanu.

Y.C

**Le financement de la STEP de la 4C :**  
Agence de l'eau : 2.149 501 euros, PEI : 1 748 423 euros, CTC : 869 000 euros, CG 2B : 869 000 euros et Communauté de Communes du Centre Corse : 2 564 076 euros.  
Maîtrise d'ouvrage : Communauté des Communes du Centre Corse  
Maîtrise d'œuvre : BET Pozzo di Borgo/ Egis Eau/ Alpha Architecture  
Contrôle Technique : APAVE  
Entreprises : Ternois / SNT Petroni / Vinci